

## Un étrange occupant

Diab! pensai-je<sup>1</sup> instinctivement<sup>2</sup> devant les images dantesques<sup>3</sup> qui s'offraient à ma vue. De brusques lueurs<sup>4</sup>, semblables<sup>5</sup> aux éclairs de la foudre<sup>6</sup>, zébraient la fenêtre sans carreaux<sup>7</sup> tout en haut du donjon partiellement<sup>8</sup> détruit ! Le bruit, qui m'était tout d'abord apparu<sup>9</sup> sourd<sup>10</sup>, s'intensifiait<sup>11</sup> à chaque<sup>12</sup> explosion de lumière. Quel<sup>13</sup> étrange personnage pouvait occuper sans la moindre<sup>14</sup> discrétion cette tour aux murs fort<sup>15</sup> délabrés ? A l'évidence, l'imposante et vétuste fortification menaçait<sup>16</sup> de s'effondrer ; alors, comment pouvait-on oser accéder<sup>17</sup> en son sommet ?

Peu<sup>18</sup> rassuré<sup>19</sup> par ce spectacle totalement irréel<sup>20</sup> à mes yeux, je décidai néanmoins<sup>21</sup> d'en<sup>22</sup> savoir davantage<sup>23</sup>.

---

<sup>1</sup> **pensai-je** : verbe « penser » à la 1<sup>ère</sup> personne du singulier au passé simple accompagné du pronom inversé « je ». On notera qu'au présent, lorsque le verbe est terminé par une voyelle et que le pronom sujet commence également par une voyelle, donc, à la troisième personne du singulier (« il, elle, on »), on intercale entre les deux, un « t » euphonique précédé et suivi d'un trait d'union : *Parle-t-il français ? Où va-t-on ? Qu'a-t-elle fait ?*

<sup>2</sup> **instinctivement**, adverbe : de façon instinctive. A le sens ici de « spontanément », « machinalement » dans le langage courant. On notera que les adverbes en -ment se construisent dans leur très grande majorité sur le féminin des adjectifs ; ainsi, *instinctive* → *instinctivement*. Notons également que si l'on entend bien « c » dans l'adjectif et l'adverbe, il en va tout autrement avec le nom « instinct » qui se prononce [ÛstÛ].

<sup>3</sup> **dantesques**, adjectif qualificatif : Qui imite ou rappelle le caractère (terrifiant, grandiose etc.) de la *Divine Comédie* de Dante. Cet adjectif, créé par le poète Alphonse de Lamartine en 1830, est issu de ce long poème épique et religieux paru entre 1308 et 1321, et

---

décrivant la descente de Dante aux « Enfers », puis le passage par le « Purgatoire » et enfin son accession au « Paradis », pour terminer par son union à « Dieu. » Ce sont les « Enfers » qui sont à l'origine de l'adjectif *dantesque*.

<sup>4</sup> **lueurs**, nom commun féminin : ici, lumière qui apparaît soudainement, mais qui est éphémère.

<sup>5</sup> **semblables**, adjectif : ne pas oublier que dans le corps des mots, on emploie toujours la lettre *m* au lieu de *n* devant *b*, *m* ou *p*. Ex. : *un plombier, couramment, comparer, semblable...* Exceptions : *bonbon, bonbonne* (mais aussi *bombonne*), *bonbonnière, embonpoint, mainmise, mainmorte, néanmoins, perlimpinpin* (avant le dernier *p*) et les formes verbales terminées par *-înmes* : *nous tînmes, nous parvînmes*.

<sup>6</sup> **foudre**, nom commun féminin : Brusque et puissante décharge d'électricité atmosphérique qui se produit au cours d'un orage, entre deux nuages ou entre un nuage et la terre, et qui est accompagnée d'une vive lueur, l'éclair, et d'une violente détonation, le tonnerre.

Voir [http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Lightning\\_animation.gif](http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:Lightning_animation.gif)

Notons que le mot *foudre* est masculin lorsqu'il a le sens de « faisceau de dards de feu en zigzags terminés par une flèche et qui constitue l'attribut des puissances divines ou guerrières, notamment entre les mains de Jupiter et d'Indra. »



Zeus olympien tenant le foudre

<sup>7</sup> **sans carreaux** : voici ce que l'on peut dire sur la préposition *sans* suivie d'un nom :

---

Bien que la préposition *sans* marque la privation ou l'exclusion, le mot qui suit ne se met pas toujours au singulier. C'est le sens de la phrase ou de l'expression qui décide.

Si le nom qui suit *sans* désigne une réalité abstraite ou une réalité concrète que l'on ne peut compter, il reste au singulier. On a aussi le singulier lorsque le nom, désignant dans le contexte une réalité concrète comptable, renvoie nécessairement à un seul élément. *Exemples :*

- Soyez **sans crainte**. (réalité abstraite)
- Elle s'est épuisée à force de travailler **sans arrêt**.
- Ma sœur prend toujours son café **sans lait**. (réalité concrète non comptable)
- C'était une journée **sans vent**.
- A-t-on déjà vu des marteaux **sans manche** ! (un seul manche par marteau)
- Un homme **sans chapeau** est entré dans le magasin.
- Son appel est resté **sans réponse**.

Par contre, le nom se met obligatoirement au pluriel lorsque ce qu'il désigne renvoie nécessairement, dans le contexte, à plusieurs éléments. Ainsi, parce qu'un arbre a plusieurs feuilles, on écrira avec un *s* : *un arbre sans feuilles*. *Exemples :*

- Il y a un lit **sans draps** dans la chambre des visiteurs.
- Je me suis acheté une jolie robe **sans manches**.
- C'est sous un ciel **sans étoiles** et **sans nuages** qu'ils ont installé leur tente.
- Voici un entrepreneur animé d'une **ambition sans limites**.
- Ces missionnaires travaillent auprès des personnes **sans ressources**.

Dans d'autres cas, enfin, le singulier et le pluriel sont admis. Par exemple, dans *une femme sans enfants*, le mot *enfant* est généralement au pluriel, mais le choix du singulier n'est pas exclu puisque la femme peut avoir aussi bien soit un seul, soit plusieurs enfants. Par contre, dans *sans faute(s)*, si le sens est « sans erreurs », *fautes* se met au pluriel (*une dictée sans fautes*), mais si le sens est « à coup sûr », *faute* reste au singulier (*à faire aujourd'hui sans faute*). On consultera avec profit un dictionnaire pour vérifier les usages consacrés. *Exemples :*

- Vous avancez cette thèse **sans preuve**. (ou : **sans preuves**)

- 
- Le voyage s'est déroulé **sans incident**. (ou : **sans incidents**)
  - Le document a été retourné à son auteur **sans commentaire** ni **explication**. (ou : **sans commentaires** ni **explications**)
  - L'entreprise a bénéficié d'un prêt **sans intérêt**. (ou : **sans intérêts**).

<sup>8</sup> **partiellement**, adverbe : s'écrit avec un **t**, comme dans *partie*.

<sup>9</sup> **m'était apparu** : verbe *apparaître* au plus-que-parfait de l'indicatif, précédé du pronom personnel *me* (dont la fonction est complément d'objet indirect). Le verbe *apparaître* se conjugue avec l'auxiliaire *être*, contrairement à *paraître* qui se conjugue avec *avoir*. ne pas confondre *m'était* avec son homonyme grammatical *mettait* !

<sup>10</sup> **sourd**, adjectif qualificatif : si l'on ne sait comment écrire la fin de ce mot, il faut penser au féminin *sourde*, puis retirer le *e final*.

<sup>11</sup> **s'intensifier**, verbe pronominal réfléchi : Devenir plus intense, plus important.

<sup>12</sup> **chaque**, déterminant indéfini : *chaque* a le sens de « un après un », donc exclut obligatoirement le pluriel.

<sup>13</sup> **quel**, adjectif interrogatif : ne pas oublier de l'accorder avec le nom qui suit (*personnage*, ici, donc masculin).

<sup>14</sup> **moindre**, avec l'article défini ou un déterminant, superlatif relatif de *petit* : le plus petit, le moins important.

<sup>15</sup> **fort**, adverbe de manière : ne pas confondre l'adverbe avec l'adjectif. On ne pourrait pas dire : cette tour forte **e** délabrée !

<sup>16</sup> **menaçait** : attention de ne pas omettre la cédille sous le **c** (donc **ç**), sinon on entendrait [mBnakD].

<sup>17</sup> **comment pouvait-on oser accéder** : si l'on doute de la terminaison des verbes *oser* et *accéder*, il y a lieu de les remplacer

---

des verbes du deuxième ou troisième groupe ; ainsi *comment pouvait-on vouloir parvenir (atteindre)...*

<sup>18</sup> **peu**, adverbe de quantité : synonyme de *pas beaucoup*, il ne doit pas être confondu avec son homonyme grammatical *peut*.

<sup>19</sup> **rassuré** : ce participe a la valeur d'un adjectif et doit donc être écrit avec un **é** final. Il peut être remplacé par *tranquille*.

<sup>20</sup> **irréel**, adjectif qualificatif : *irréel* est composé du préfixe *ir-* + *réel* ; c'est la raison pour laquelle il comprend deux **r**.

Notons que *ir-* est une variante du préfixe négatif, issu du préfixe négatif lat. *in-*, entrant dans la formation de très nombreux adjectifs. Selon les mots, le préfixe *in-* peut aussi s'orthographier *il-*, *im-*, *ir-* comme dans les exemples suivants : *illisible, illogique; imbattable, imbuvable, immangeable, immanquable, immariable, immoral, imparable, impardonnable, impitoyable, imprécis; inabordable, inadmissible, inamissible, inappréciable, inapte, incapable, incertain, incessible, incroyable, indépendant, inébranlable, ineffaçable, inégalable, inesthétique, infaisable, inharmonieux, inhospitalier, inimaginable, ininflammable, introuvable, inusable, invraisemblable; irrattrapable, irrecevable, irréel, irremplaçable, irrespirable, irresponsable, irréversible, etc.*

<sup>21</sup> **néanmoins**, adverbe : *malgré ce qui vient d'être dit*. Attention à l'orthographe de ce mot qui vient de l'ancien français *niënt meins* « pas moins. »

<sup>22</sup> **d'en** : cette locution, constituée d'une préposition (*de*) et d'un pronom, est toujours placée devant un verbe (ici, *savoir*) ; elle ne doit pas être confondue avec son homonyme *dans* (préposition), et bien sûr le nom *dent* !

<sup>23</sup> **davantage**, adverbe : synonyme de *plus*, cet adverbe ne doit pas être confondu avec son homonyme *d'avantages* constitué de la préposition *de* + le nom *avantage* (surtout au pluriel), qui a le sens de *gains, profits* ; ainsi, « sa fonction lui permet de bénéficier d'avantages en nature. »